

Enjeux fonciers et gestion des communs dans le Nordeste du Brésil :

Le cas des vaines pâtures dans la région de Massaroca-Bahia

**Eric Sabourin*, Patrick Caron*,
Pedro Carlos Gama da Silva****

Introduction

* Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Département des systèmes agro-alimentaires et ruraux (CIRAD/SAR).

** Centro de Pesquisa Agropecuária do Trópico Semi-Arido de l'Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária (CPATSA/EMBRAPA).

Le terme Caatinga, formé de deux mots indiens Tupi signifiant "forêt blanche" en référence à son aspect durant la saison sèche, désigne une végétation arborescente xérique et épineuse, caractéristique du Nordeste (Schnell, in PARIS, 1992). Extrêmement diversifiée en fonction du type de sol, on y trouve des arbres et arbustes souvent épineux et caducifoliés donnant à la végétation un aspect mome et gris en saison sèche, des plantes succulentes (Cactacées et Euphorbiacées), des Broméliacées terrestres coriaces et épineuses et un couvert herbacé constitué d'espèces annuelles.

*D*ans le nord de l'Etat de Bahia, dans la zone semi-aride du Nordeste, le Sertão, on appelle fundo de pasto ou réserve de pâturage, les terres de vaine pâture utilisées comme parcours communaux. Ces vaines pâtures font partie du patrimoine collectif de communautés rurales, comme dans la petite région de Massaroca où le CPATSA/EMBRAPA et le CIRAD prennent part depuis 1986 à un projet de Recherche-Action. Traditionnellement associées à l'élevage extensif sur parcours de végétation naturelle, la caatinga¹, ce mode d'exploitation des ressources naturelles a prévalu pendant plusieurs siècles mais il est aujourd'hui rare dans le Sertão, où l'espace est généralement entièrement approprié et clôturé. La première partie de cet article tente d'analyser les raisons de cette situation en s'appuyant sur l'histoire foncière, sociale et politique de la région.

Dans les endroits où les vaines pâtures se sont maintenues, les systèmes de production se sont profondément transformés à partir des années 1970 (Silva et al., 1994). La « modernisation » agricole de la région est marquée par le développement de l'agriculture pluviale, des clôtures et des surfaces fourragères et par l'intensification de l'appropriation individuelle des terres, se traduisant parfois par des conflits. Les communautés locales et les autorités municipales et régionales ont mis en place diverses stratégies afin de préserver ou de mieux valoriser ce patrimoine héréditaire, en s'adaptant aux conditions nouvelles. Elles cherchent à

apporter des réponses à ce que Bourbouze et Rubino (1992) appellent « ce vaste problème des terres sans maîtres, sur lesquelles les systèmes d'utilisation communautaire des ressources, organisées collectivement, entrent en conflit avec des stratégies complexes d'appropriation et de partage ». La seconde partie de l'article analyse l'évolution des stratégies des acteurs de la petite région de Massaroca.

L'histoire foncière dans le Nordeste

La colonisation du Nordeste semi-aride

de véritables empires

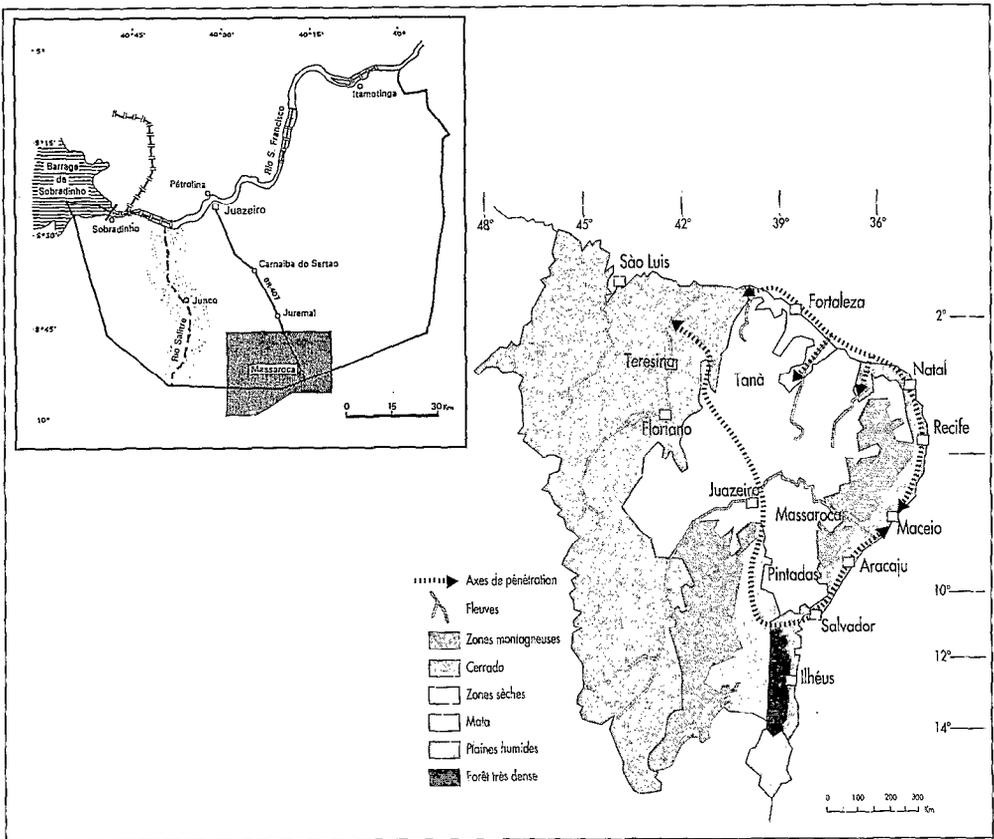
La colonisation du Nordeste semi-aride, le Sertão, à partir de l'expansion de l'économie sucrière du littoral remonte au XVII^e siècle (Furtado, 1977 ; Andrade, 1967 ; Andrade, 1986). Suivant les voies de pénétration (voir carte n°1), les premiers domaines fonciers du Sertão sont conquis sur les terres des tribus indiennes Tupi. Il s'agit de véritables empires, les *sesmarias*, attribués par les *Capitanias*, représentant la couronne portugaise, aux nobles, grands propriétaires fonciers, seigneurs de la terre, appelés colonels ou *fazendeiros*. Les *sesmarias* sont mesurées en lieues de chaque côté des cours d'eau, sans limite physique précise. Il est courant de maintenir une marge d'une lieue non attribuée entre deux domaines pour éviter les mélanges de troupeaux et autres litiges (Garcez et Sena, 1992).

Cette colonisation s'opère à des dates différentes selon les régions du Sertão. Les voies naturelles d'accès, les caractéristiques plus ou moins hostiles du milieu local, la présence de ressources hydriques, la localisation stratégique de certains sites à la croisée d'axes de communication jouent un rôle important. Dans la région de Juazeiro, vers la moitié du XVII^e siècle, la plus grande partie des terres appartient déjà à deux familles, Guedes de Brito et Dias d'Avila. Cette dernière possédait, en 1710, "plus de 340 lieues de terres sur les rives du São Francisco et de ses affluents" (Andrade, 1986).

Mais souvent, l'occupation est plus tardive. La région de Pintadas, par exemple, dans le centre de l'Etat de Bahia, est exploitée à partir du XIX^e siècle, alors que les régions voisines (Mundo Novo, Baixa Grande) sont déjà occupées depuis le siècle précédent. Pintadas est située dans une région moins pluvieuse, en dehors des axes de communication (Courcier, 1993), et il n'existe aucune source d'eau permanente. Les propriétaires de *sesmarias* résidant généralement à Cachoeira près du littoral y font transhummer leur bétail pendant la saison des pluies.

L'élevage bovin représente alors l'activité principale. Il repose sur l'exploitation extensive de la *caatinga* par un cheptel d'ori-

plus ou moins vite
colonisés selon des
critères de
pénétrabilité



Carte n° 1 - Colonisation depuis le littoral

- élevage bovin

- et centres
commerciaux

gine portugaise, baptisé créole ou *Pé duro* (pied dur). La charge animale est de l'ordre d'un bovin pour quinze hectares (Bazin, 1993). Le propriétaire, souvent absentéiste, confie au *vaqueiro*, le soin de prendre soin des veaux, de supprimer les prédateurs et de creuser des puits en saison sèche. Le troupeau n'est pas gardé et divague sur les parcours non délimités de *caatinga*.

Des centres commerciaux apparaissent dès le XVIII^{ème} siècle, à la croisée des routes de transhumance, les *boiadas*, qui drainent le bétail du Sertão vers les centres consommateurs du Pernambouco et de la Bahia. C'est le cas de Juazeiro, située au carrefour des *boiadas* reliant le Sertão Nord et le Sertão Sud et de l'axe fluvial du São Francisco.

La colonisation est donc marquée par la concentration et l'imprécision des limites foncières, l'absentéisme des propriétaires terriens et la faiblesse des investissements dans le secteur agricole. La croissance s'effectue par l'exploitation de nouvelles terres (Furtado, 1977). Très tôt, les premiers conflits éclatent. Ils sont de nature féodale et opposent les grandes familles entre elles ou aux communautés indiennes (Garcez et Sena, 1992).

Le repli économique et l'émergence d'un paysannat

Au cours du XVIII^{ème} siècle, la croissance économique du secteur minier dans l'Etat du Minas Gerais et la crise du secteur sucrier entraînent le repli de la civilisation du cuir et le déplacement du bassin de production bovine vers le sud du Brésil (Furtado, 1977). Les énormes *latifundia* commencent à se fractionner du fait de l'absentéisme des propriétaires et de la crise de l'élevage bovin.

fractionnement des
latifundia

Dans le Sertão du São Francisco, où l'aridité du climat est particulièrement prononcée, on observe des phénomènes de déprise. Les grandes propriétés d'élevage extensif entrent en crise à partir des années 1850 (Tonneau, 1994). Le fleuve, proche, offre des opportunités de production plus intéressantes. Les investissements s'y concentrent. Le premier recensement des terres privées réalisé entre 1857 et 1860 par la paroisse de Juazeiro met en évidence « le faible nombre de *latifundia* qui ont survécu et leur taille réduite » (Garcez et Sena, 1992).

crise de l'élevage
extensif

De nombreux vachers, métis, esclaves affranchis ou repris de justice prennent possession de lopins de terres situés entre les *sesmarias* ou inexploités (Prado Junior, 1960). L'existence de sources d'eau (ruisseau temporaire, « chaudron » granitique de récupération des eaux de pluie, petites mares,...) permet ces installations. C'est le cas dans la petite région de Massaroca, où des vachers s'installent en conservant le nom de l'ancienne propriété (Tonneau, 1994). Les régions sans accès à l'eau restent très peu peuplées.

installation illégale de
petits exploitants

Le risque climatique rend aléatoire toute activité agricole, pratiquée uniquement pour subvenir aux besoins de consommation. L'élevage extensif reste la principale activité productive des nouveaux installés. Une économie de subsistance naît et se développe au sein de ces petites exploitations (Furtado, 1977). Les caprins, mieux adaptés à la sécheresse et aux besoins de consommation, prennent de l'importance (Gomes de Freitas, 1972). En effet, les bovins, abattus à l'âge adulte, se prêtent peu à l'auto-consommation, alors que la viande d'un petit ruminant est facilement séchée et consommée par une famille dans la semaine qui suit l'abattage. Certains produits sont vendus (fromage, graines de ricin, petits ruminants) pour acheter les quelques produits nécessaires (poivre, sel, tissus, café,...).

développement de
l'élevage caprin

En 1850, la Loi de la Terre du Brésil indépendant rend impossible l'obtention de terres, si ce n'est par achat. Le marché foncier est instauré. La loi est promulguée par l'Etat pour réaliser un inventaire du patrimoine public, constitué de terres dévolues. Mais, les moyens cadastraux sont faibles. Les recensements, confiés aux paroisses, rendent compte de limites imprécises et

instauration d'un
marché foncier

d'enregistrements incomplets (Garcez et Sena, 1992). Des litiges apparaissent par exemple entre l'Etat et l'Eglise, concernant les attributions antérieures faites par la Couronne Portugaise à des ordres missionnaires chargés d'évangéliser les communautés indiennes. Ils concernent le droit à collecter l'impôt. La municipalité de Juazeiro s'oppose ainsi depuis 1840 à la paroisse locale. La séparation de l'Eglise et de l'Etat avec la proclamation de la République à la fin du siècle envenime la situation. Dans le cas de Juazeiro, le litige n'est réglé qu'en 1927 par la démarcation des périmètres respectifs de la paroisse et de la municipalité (Garcez et Sena, 1992).

Votée sous la pression de certains grands propriétaires dont le souci est de limiter les occupations illégales de terres, de plus en plus fréquentes, la Loi de la Terre se traduit en fait par l'installation de très nombreuses familles. En effet, elle régularise la situation des occupants. Elle permet légalement aux vachers des *fazendeiros* d'acheter de la terre et de s'installer avec les troupeaux issus du système de rémunération. Des communautés apparaissent, se matérialisant par de petits hameaux à proximité des points d'eau. Leurs membres sont les descendants des premiers occupants des *fazendas*.

régularisation des
occupants

et apparition de
communautés

Fronts pionniers, appropriation de l'espace et « modernisation agricole »

A partir du début du XX^{ème} siècle, la clôture des terres se développe à des dates et selon des modalités et des intensités variables en fonction des situations locales. Indépendamment du statut foncier, elle est motivée par l'appropriation individuelle de l'usage de ressources naturelles exploitées jusqu'alors collectivement, faute de limites physiques. De nombreux facteurs y contribuent, se combinant de manière spécifique selon les lieux et les stratégies des acteurs locaux :

- La croissance démographique se traduit par une pression sur l'espace et en particulier sur les parcours. Dans l'Etat du Ceará par exemple, le nombre d'exploitations passe de 16 223 en 1920 à 93 382 vingt ans plus tard, alors que la surface agricole n'augmente que de 50% dans le même temps (Bazin, 1993). Le manque de fourrages lors des sécheresses conduit certains grands propriétaires à clôturer leurs terres dès les années 1920. Ce phénomène coïncide avec l'introduction des premiers reproducteurs zébus, en provenance de Minas Gerais, pour augmenter la productivité du troupeau local. En retour, les efforts d'amélioration génétique renforcent la nécessité de clôturer. Les animaux introduits sont moins résistants aux conditions adverses du Sertão. Une réserve fourragère doit être prévue pour la saison sèche.

installation des
clôtures

pression sur les
parcours

utilisation de barbelés

- La diffusion rapide du fil de fer barbelé qui se substitue à la clôture en bois permet de clôturer rapidement de grandes surfaces, avec peu d'entretien et une exigence moindre en main-d'œuvre.

protection des cultures

- Grâce à la diffusion de plantes pérennes, de nouvelles opportunités de marché sont saisies. Elles nécessitent moins de main-d'œuvre que les cultures vivrières annuelles produites en culture manuelle². En planter quelques hectares tous les ans permet de marquer le territoire et d'étendre les superficies « en propriété ». C'est le cas du coton arboré dans le Sertão nord (Etats du Ceará, du Rio Grande do Norte et de la Paraíba) après la guerre de sécession et l'effondrement de la production nord-américaine de coton. L'ère de l'or blanc se traduit par une accumulation conséquente et une croissance très forte des surfaces cultivées là où les infrastructures-structures permettent l'écoulement de la production. C'est aussi le cas du sisal ou du ricin à partir de la deuxième moitié de ce siècle dans le Sertão central de la Bahia. C'est enfin le cas des graminées fourragères introduites au Brésil à partir des années 1950-1960 et qui diffusent dans tout le Nordeste à partir des années 1970, comme le *capim buffel* (*Cenchrus ciliaris*).

- L'intégration à l'économie de marché des systèmes paysans est intense à partir des années 1950. C'est l'époque du miracle économique (Furtado, 1981). L'Etat fédéral se lance dans une politique de modernisation (Tonneau, 1994). Elle se traduit par la mise en place d'infra-structures, principalement routières et hydriques. Les bassins d'approvisionnement des agro-industries intègrent de nouvelles zones. C'est par exemple le cas de la région de Tauá dans le Ceará où la production de coton devient significative à cette époque.

subventions étatiques

- Les fonds octroyés à crédit ou non par les institutions publiques dans les années 1970 et 1980 dans le cadre de projets de lutte contre la sécheresse et la pauvreté représentent une véritable manne financière pour les exploitants agricoles. Ils leur permettent de financer infrastructures et équipements. Ceci se matérialise par une croissance exponentielle des surfaces clôturées. Elle traduit bien sûr les stratégies d'appropriation des ressources naturelles, mais aussi le préalable de la « sécurisation foncière » à l'aménagement des parcelles par la mise en place de points d'eau, également subventionnés.

Dans toutes les situations, les phénomènes d'appropriation sont déterminés par les jeux des acteurs sociaux et par les rapports de force qui en résultent. Les stratégies d'expansion territoriale s'expriment d'autant plus que l'héritage s'effectue selon un mode égalitaire entre tous les enfants. Il n'est ainsi pas rare de

2 Les surfaces de cultures annuelles restent faibles, rarement supérieures à 2-3 ha par exploitation. La main-d'œuvre est essentiellement familiale. La défriche et les techniques culturales sont manuelles. Les clôtures nécessaires à la protection contre la divagation des animaux sont en bois. Leur construction et leur entretien représentent une contrainte importante, même s'ils sont réalisés durant la saison sèche.

voir le patrimoine foncier divisé par dix d'une génération à l'autre. Compte tenu de l'absence d'intensification des pratiques agro-pastorales, les besoins de recomposition du patrimoine se font rapidement ressentir.

pression sur les
ressources
fourragères

La structure foncière locale et la présence ou l'absence de grands *fazendeiros* sont fondamentales. La présence de ces derniers accentue la pression sur l'espace et ses ressources. Ce sont eux qui historiquement clôturent les premiers, grâce aux moyens financiers dont ils disposent ou qu'ils sont en mesure de mobiliser via les projets publics de développement. Leurs animaux pâturent alors sur les terres non clôturées durant la saison des pluies et la production des enclos constitue le stock fourrager de saison sèche. La pression sur les ressources entraîne alors une généralisation rapide du phénomène d'enclosure.

conflits

3 Le *grilagem* est le nom donné à l'appropriation frauduleuse de terres, généralement violente, se traduisant par l'exclusion des occupants de ces terres. Les mots *grileiro* (celui qui s'approprie la terre) et *grilagem* viennent, dit-on, de *grilo* (le grillon), car les *fazendeiros* usant de cette pratique plaçaient de faux titres de propriété dans des tiroirs remplis de grillons afin de les faire jaunir (Inesc, 1988, in Halluin, 1991).

Souvent, des conflits éclatent. Certains se traduisent par la pose sauvage de clôtures sur des terres n'appartenant pas au propriétaire. Il s'agit du *grilagem*³, se terminant ou bien par un bain de sang, ou bien par la résignation du propriétaire lésé, qu'il soit effectif ou supposé. D'autres s'appuient sur la mise en place de nouvelles réglementations juridiques. L'exemple de la loi du *Pê alto* est à ce sujet remarquable. Dans certains municipes comme en 1964 à Ipirá dans le centre de la Bahia, certains éleveurs de bovins réussissent à faire promulguer un décret municipal d'application d'une loi fédérale qui oblige celui qui élève des animaux à les retenir. La situation qui prévalait jusqu'alors obligeait celui qui cultivait à protéger ses champs. Plutôt que d'avoir à clôturer leurs pâturages avec 7 à 10 fils de fer barbelés pour empêcher la pénétration de petits ruminants, ces éleveurs font interdire la divagation des animaux et peuvent dès lors réduire l'investissement à 4 fils. Mais cette obligation se transforme bien souvent pour ceux qui en ont les moyens en « la terre est à celui qui la clôture ». De nombreux cas de *grilagem* apparaissent.

diversification

Les territoires se diversifient. Dans la plupart du Nordeste, l'espace est aujourd'hui entièrement divisé par des clôtures. Les systèmes techniques de production, supports et conséquences de ces transformations, évoluent. Les surfaces de *caatinga* déforestées et cultivées augmentent. On assiste à la généralisation de la trilogie « clôture à 3 ou 4 fils - élevage bovin - prairies de graminées fourragères ». Ces dernières permettent d'augmenter la capacité de charge des pâturages et dans certains cas de se reconverter vers la production laitière (Moreira et al., 1996). L'élevage caprin, et dans une moindre mesure ovin, disparaît car l'investissement nécessaire pour les clôtures de 7 à 10 fils de fer barbelés est hors de portée des petits producteurs. Ceux qui ne

accroissement des
minifundistes

et incertitude foncière

peuvent pas se reconverter à l'élevage bovin deviennent salarié agricole ou migrent vers le Sud industriel et urbain ou les fronts pionniers amazoniens. Les évolutions s'accompagnent de différenciation sociale. Le nombre de petits exploitants, les *minifundistes*, croît rapidement. En effet, il n'y a plus de nouveaux espaces à coloniser et les patrimoines fonciers continuent à se diviser à une cadence rapide. De plus, l'effondrement des cours des produits agricoles de culture sèche à partir des années 1980 entraîne une reconversion de nombreux producteurs vers un élevage consommateur d'espace.

Ces évolutions et ces recompositions se déroulent dans un contexte très incertain du point de vue foncier. Jusque dans les années 1980, la plupart des petits producteurs ne possèdent pas de titre de propriété. Ces imprécisions légales entraînent des conflits juridiques où l'on voit parfois resurgir des titres de propriété datant de la Monarchie. Elles sont doublées d'indéfinitions physiques. Les limites territoriales sont souvent sujettes à conflit. L'appareil réglementaire de l'Etat est déficient et c'est la loi du plus fort qui prime.

Au coeur du Sertão, la permanence de vaines pâtures

Dans le Sertão nord de la Bahia, on n'observe pas généralement de logique généralisée⁴ d'enclosure jusque dans les années 1970. Le climat y est plus sec, les *fazendeiros* moins présents, la pression sur l'espace moins forte. L'usage collectif des parcours domine. Il n'est pas remis en cause par l'augmentation relativement faible de la densité démographique. Aucun problème de disponibilité des parcours n'apparaît, si ce n'est lors des périodes de sécheresse. Les cultures vivrières annuelles (maïs, haricot, manioc), dont le rendement est aléatoire, sont pratiquées pour l'auto-consommation sur de faibles superficies mises en défens.

D'après Garcez (1987), la réserve de pâturage constitue une forme d'organisation sociale caractéristique des communautés familiales du Sertão du São Francisco, dans le nord de l'Etat de Bahia. Survivance de pratiques traditionnelles d'exploitation du milieu, la réserve de pâturage correspond à la figure juridique du *compascuus*, vaine pâture ou encore communs. Celui-ci ne recouvre pas une réalité juridique unique. Il peut s'agir d'une servitude accordée par un grand propriétaire, d'un accord entre propriétaires voisins, de l'exploitation collective de terres dévolues ou de terres achetées ou occupées par un éleveur dont les descendants sont les membres actuels de la communauté. Dans ce dernier cas, il n'existe généralement pas de division du foncier entre les membres. Ceci permet d'éviter l'apparition de conflits d'ordre patrimonial intra ou interfamiliaux qui mettraient

⁴ En certains endroits de cette région, apparaissent cependant des « greniers agricoles ». A l'exemple de la Serra de Boa Vista dans la région de Massaroca, la nature des sols se prête à l'agriculture et l'altitude légèrement supérieure explique des précipitations plus abondantes. L'attrait des cultures de rente dans les années 1970 s'est accompagné d'une appropriation totale des terres. Elles y sont clôturées.

espace à usage
collectif

en danger la reproduction des systèmes d'élevage sur parcours. On associe facilement ces terres de vaines pâtures à l'élevage extensif de petits ruminants sur parcours. En fait, il s'agit d'un espace ouvert d'usage collectif des ressources naturelles, « qui est le siège de prélèvements divers accessibles à l'ensemble des membres de la communauté : fourrage, mais aussi bois, cueillette (fruits de l'*umbuzeiro* *Spondia tuberosa*, miel, etc), chasse » (Caron et al., 1994).

droit gratuit et
inaliénable aux
ressources

La réserve de pâturage n'est pas une étendue indifférenciée de végétation naturelle. Elle est divisée en zones d'usages diversifiés : réserves fourragères ou foncières, zones de parcours pour les animaux, zones de chasse et aires protégées. Weber (1995) évoque ainsi de manière globale « l'appropriation des ressources, dont les droits sur les sols ne sont qu'une partie et dont la propriété n'est qu'un cas particulier ». C'est là une caractéristique fondamentale de la réserve de pâturage. Plus qu'une propriété collective, elle correspond à une absence de propriété et à un droit d'usage généralisé aux membres d'une même communauté. Cette généralisation de l'accès aux ressources d'un territoire donné sous une forme gratuite et inaliénable pour ceux qui y sont attachés, par naissance ou par alliance, constitue une des principales bases des systèmes de réciprocité paysanne. Ces sociétés ont développé des droits qui portent essentiellement sur les ressources, et non pas sur les sols (Weber, 1995). On sait combien de tels systèmes sont mis en péril lorsque ces ressources trouvent un marché (Hardin, 1968, cité par Weber, 1995).

spéculation foncière

C'est ce qui se passe dans cette région du Nordeste à partir des années 1980. L'intensification de l'intégration au marché, l'inflation croissante et les reports d'investissements sur l'immobilier, et les premiers projets d'irrigation dans la vallée du São Francisco entraînent de nouvelles spéculations sur les terres (Garcez, 1987). Il en résulte une pression accentuée sur le territoire, légale ou non, et une dynamique d'appropriation individuelle de superficies alors utilisées comme vaines pâtures. A proximité du fleuve São Francisco, dans le municpe de Juazeiro (Bahia) où sont implantés les premiers périmètres irrigués, les spéculations foncières vont bon train. On mise sur l'extension de l'irrigation. Les conflits apparaissent. On pourrait s'attendre à une répétition historique des phénomènes connus ailleurs dans le Nordeste, à savoir l'appropriation foncière privée et individuelle par la clôture. Cependant, les stratégies paysannes et institutionnelles donnent lieu à des formes originales de gestion des communs, mais aussi d'adaptation régionale d'une politique de réforme agraire (voir encadré 1).

Encadré 1.

Le Fundo de pasto : un projet original de réforme agraire.

A partir de 1982, dans le cadre de la politique de réforme agraire, l'Institut des terres de la Bahia (INTERBA) devient responsable de l'exécution d'un projet de régularisation des titres fonciers financé par la Banque Mondiale, la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), la Surintendance de Développement du Nordeste (SUDENE) et la Compagnie de Développement et d'Action Régionale de l'Etat de Bahia (CAR). La mise en évidence des fundos de pasto conduit ces institutions à proposer des actions d'appui financier et technique, dépassant l'objectif initial de régularisation foncière et de cadastre des terres publiques (Garcez, 1987).

En effet, le cadre juridique est là aussi peu sécurisant. Il n'existe généralement pas de titres de propriété officiels, ni individuels, ni collectifs. Les apports financiers des années 1980 induisent une course à la clôture.

De fait, il s'agit, de la part de l'état, d'une légalisation des pratiques paysannes et des formes d'usage communautaire des ressources via la propriété collective ou associative.

Juridiquement, les agriculteurs d'une même communauté ou usagers d'une aire déterminée de vaine pâture, constituent une association de droit civil sans but lucratif qui se voit attribuée le titre de propriété dans le cadre de la législation de réforme agraire.

A ce titre, l'association communautaire, mais aussi les producteurs membres, individuellement, peuvent prétendre aux avantages des bénéficiaires des projets de la réforme agraire :

- des aides financières à taux bonifié pour des investissements productifs individuels (clôture, mise en place de prairies artificielles, etc) et collectifs (champs communautaires, moulins à farine de manioc) ;
- des subventions pour des infrastructures sociales communautaires (ressources hydriques, écoles, dispensaires, magasins, etc) ;
- une assistance technique publique.

Ces diverses formes d'appui sont mises en place essentiellement dans les années 1980 à travers les projets spéciaux : Polonordeste, Padre Cicero et le Programme d'Appui au Petit Producteur (PAPP) cofinancé par la SUDENE et la Banque Mondiale.

Organisations paysannes et gestion des vaines pâtures : le cas de Massaroca (Juazeiro-Ba)

Evolution des formes d'organisation paysanne

Aujourd'hui, dans le Sertão de la Bahia, l'histoire des vaines pâtures se confond avec ce que l'on appelle les communautés paysannes ou rurales. Les communautés sont des formations sociales récentes. L'organisation sociale est marquée par deux caractéristiques, la parenté et la réciprocité.

La parenté est omniprésente, tous sont cousins. Du fait du système d'héritage par division égalitaire du patrimoine et de mariages intra-locaux, les communautés réunissent une vingtaine de familles des descendants d'un propriétaire d'une ancienne *fazenda* démembrée au siècle dernier.

La réciprocité, comprise ici dans le sens de sens de solidarité dans la production et la redistribution des ressources, est

communautés rurales
de parents

propre aux sociétés paysannes ou indigènes. Elle s'exprime selon deux dynamiques distinctes, souvent conjointes ou parallèles (Temple, 1983).

Les formes de réciprocité verticale, d'une part, sont marquées par la hiérarchie, la gérontocratie et plus généralement, la concentration du pouvoir autour d'un centre de redistribution (Temple, 1983), le propriétaire ou patron, le *colonel* dans le Sertão. Traditionnellement, ces formes de réciprocité donnent lieu à des relations de type féodal. Le grand propriétaire rémunère ses vachers et ouvriers en leur cédant des terres en métayage (Andrade, 1986). En contrepartie, il les protège contre les bandits ou leur distribue de l'eau en cas de sécheresse. Malgré l'accès des paysans à la terre, de telles formes de dépendance se perpétuent dans le monde rural nordestin à travers diverses expressions du paternalisme ou du clientélisme politique, entretenues par les notables terriens.

D'autre part, les formes de réciprocité horizontale ou égalitaire s'expriment généralement par l'entraide entre familles, communautés ou autres groupes segmentaires. Il s'agit du *mutirão*⁵ (entraide) et des invitations de travail appelées « bataillon » (*batalhão*) à Massaroca, mais aussi du compérage, qui permet de croiser les relations parentales par des alliances amicales fortes, intra ou extra-communautaires.

Ces pratiques de réciprocité sont fort vivaces lors de l'apparition de l'agriculture paysanne et de la colonisation de nouvelles terres par les petits propriétaires à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Elles se réduisent entre 1940 et 1970, durant une phase de repli familial de l'agriculture paysanne. La monétarisation des relations et la pénétration de l'économie de marché, les migrations vers la ville et le sud du pays et les effets du régime politique dictatorial concourent à renforcer les stratégies individuelles.

Ces formes de solidarité dans la production réapparaissent dans les années 1970, sous l'influence de l'église catholique populaire. C'est l'époque des Communautés ecclésiastiques de base qui consacrent le terme de communauté, s'agissant de villages ou hameaux ruraux (Tonneau, 1994). Avec la fin de la dictature, la reprise de la réforme agraire et les projets spéciaux d'appui à la petite production rurale des années 1980, l'état, dans la foulée de l'Eglise, appuie les organisations communautaires, via diverses formes d'investissement collectif et d'incitation financière (Sabourin et al, 1996).

réciprocité verticale
de type féodal

réciprocité
horizontale de type
communautaire

puis la monétarisation
renforce les
stratégies
individuelles

solidarité et
communautés
écclésiastiques
de base

⁵ Mot d'origine Tupi, littéralement « mettre la main à la pâte, à l'ouvrage ».

On peut donc résumer les dynamiques d'organisation sociale au XXème siècle dans la région de Juazeiro-Massaroca (voir tableau 1 et carte n° 2), par trois phases :

- Au début du siècle, la coexistence entre grandes propriétés et petite production dépendante (métayage, fermage) donne lieu à des structures paysannes où co-existent les formes de réciproci-tés verticale et horizontale.
- Au milieu du siècle, un repli identitaire paysan favorise l'émergence de dynamiques familiales construites autour de la cellule de base, et non plus autour de la famille élargie sous la tutelle du patriarcat. C'est l'une des formes de consolidation, par défaut, de l'agriculture familiale nordestine : celle de l'autarcie et de la subsistance.
- Les années 1970-1980 consacrent l'élargissement et la « modernisation » de la réciprocité paysanne par des voies communau-taires et associatives, avec le concours d'institutions externes, essentiellement l'église et l'état. Cette évolution est liée en partie au projet de Recherche-Action conduit par le CPATSA/EMBRAPA et le CIRAD.

16

Critères	Superficie (km2)	Population urbaine (1991)	Population rurale (1991)	Nombre exploita-tions	Caprins (1995)	Ovins (1995)	Bovins (1995)
Municipe de Juazeiro	5 614	101 288	27 403	2 400	547 185	168 514	41 450
District de Massaroca	1 017	779	2 146	215	30 000	8 500	630

Tableau 1 - Quelques données sur Juazeiro et Massaroca

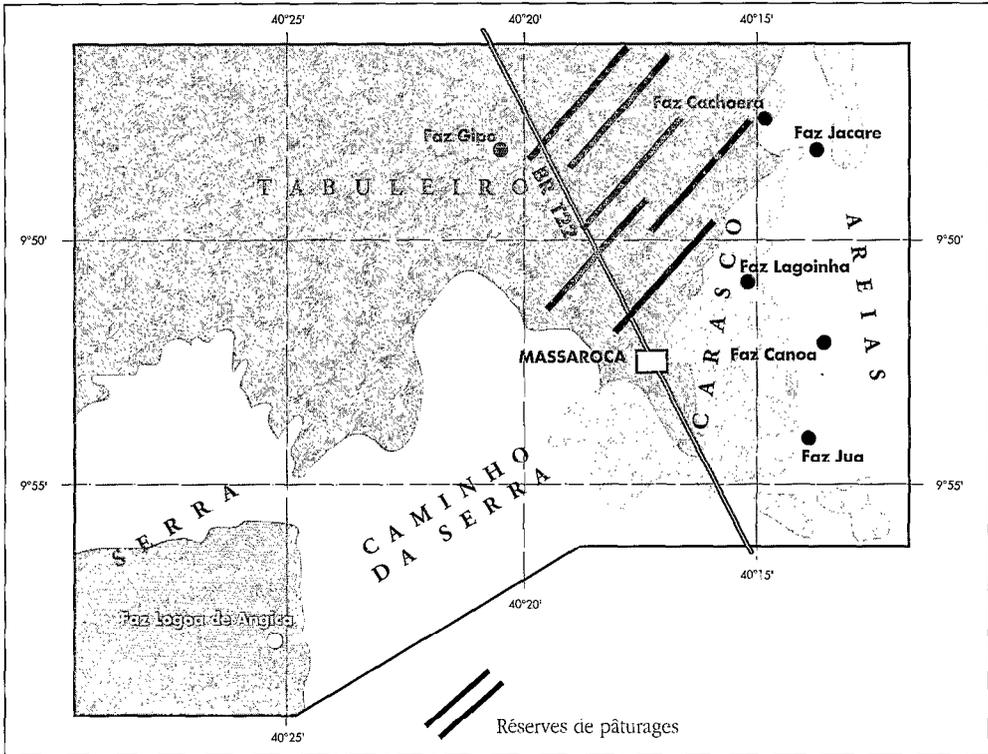
Source : Instituto Brasileiro de Geografia e Estatísticas (IBGE), 1985, 1991, 1995.

* Les données du District de Massaroca ne correspondent pas exactement à celles des communautés enga-gées dans le projet de Recherche-Action.

Impact de l'intervention et gestion des vaines pâtures à Massaroca

C'est dans ce nouveau contexte que s'opère l'évolution de la gestion des terres de vaines pâtures. Il y a de fait convergence d'intérêts entre les programmes de l'état et les projets des com-munautés paysannes et ceux d'autres acteurs qui interviennent localement, tels que l'église, les syndicats agricoles et les techni-ciens des services d'appui :

- Les paysans regroupés et unis autour des communautés de base cherchent à préserver leur système de production basé sur l'accès aux parcours, dans un contexte d'insécurité exacerbé.



Carte n°2 – Unités agroécologiques et localisation des réserves de pântanos

Dans la région de Massaroca, celui-ci est dû aux spéculations foncières engendrées par la conception d'un projet d'irrigation, le *Salitrão*, dont le premier tracé comprend les aires de vaines pâtures de plusieurs communautés.

- L'état cherche à fixer en zone rurale et à sécuriser les petits producteurs tout en les intégrant à l'économie nationale.

- L'église catholique, les syndicats agricoles et les organisations non gouvernementales « défendent » les populations rurales. Avec la disparition des *colonels*, ils s'affirment comme de nouveaux intermédiaires entre l'état et les paysans. Ils cherchent à promouvoir l'autonomie des communautés ou bien à exercer de nouvelles formes de pouvoir et de tutelle sur les paysans devenus électeurs (Sabourin et al., 1996, a). Ces deux stratégies peuvent également se trouver dialectiquement associées. C'est souvent le cas des tutelles idéologiques comme l'église catholique, les partis politiques ou les syndicats agricoles.

Neuf des associations créées entre 1982 et 1987 sont confédérées en 1989 en une organisation supra-communautaire, le Comité des Associations Agropastorales de Massaroca (CAAM).

l'état et les paysans
sont concernés par
la gestion des vaines
pâtures

Constitué en instrument de défense d'intérêts collectifs, le Comité élabore un projet de développement local du district rural de Massaroca (Tonneau et al., 1988 ; Tonneau, 1994). Celui-ci comprend la mobilisation de ressources pour la mise en place d'infrastructures, des actions d'appui à la production par l'attribution de crédits et des interventions sociales et culturelles, en particulier en matière de formation et d'éducation.

Sept des neuf communautés du CAAM disposent d'aires de vaines pâtures. Elles représentent environ une centaine d'hectares par famille, ce qui double environ leur surface. Mais à ce jour, seules les communautés de Lagoinha, Cachoeirinha et Curral Novo possèdent un titre de propriété (Tableau 2). Dans deux communautés, Cipó et Caldeirão do Tiberio, le *fundo de pasto* a été délimité et répertorié, mais, en raison de litiges, le titre de propriété n'a pas encore été enregistré. Les travaux de cadastre n'ont pas pu être réalisés dans les communautés de Lagoa do Meio et Juá, pourtant dotées d'associations.

les titres de propriétés
sont rares

Communautés	Superficie des Communs	Total propriétés individuelles légalisées*	Total superficies légalisées	Situation légale des communs	Nombre de familles
Cachoeirinha	1 336,58	811	2 150	En cours titularisation et litige	10
Curral Novo	1 393,65	546	1 940	Titularisés	20
Cipo	1 203,65	243	1 446	Litige	13

Tableau 2 - Répartition des terres dans quatre communautés du district de Massaroca.

Source : Instituto das Terras da Bahia (INTERBA), 1991

* Généralement, seules sont légalisées les terres déjà clôturées

Dans un premier temps, les projets portés par le Comité ne concernent qu'indirectement la gestion des communs. Mais très rapidement, les actions d'appui à l'élevage et l'octroi de crédits accélèrent la dynamique de clôture des espaces individuels, réduisant par là-même les aires de parcours. Caron et al. (1994) montrent comment les éleveurs de Massaroca gèrent la contrainte du risque climatique vis-à-vis de l'alimentation des troupeaux par la mobilisation raisonnée dans le temps de deux types d'espace :

gestion des
contraintes
climatiques

par l'utilisation
raisonnée des
espaces

« l'espace clôturé, de propriété et d'usage individuels, cultivé ou non ; l'espace ouvert, constitué des parcours collectifs, des réserves foncières communautaires de droit coutumier destinées à l'installation des jeunes et des terres individuelles non clôturées ».

Ceci vaut pour l'ensemble des associations. Jusqu'à présent, celles qui ne disposent pas d'aires de vaines pâtures reconnues ont accès à celles des communautés voisines. Enfin, la grande majorité des propriétés individuelles n'étant pas clôturée, elles sont pâturées collectivement⁶.

et une appropriation
par l'enclosure

L'enclosure est le support de stratégies complexes d'appropriation et de mise en valeur de l'espace. Une terre peut être clôturée pour la mise en place de cultures vivrières ou de rente. L'éleveur qui clôt une terre pour installer une prairie artificielle, associe, sur les sols qui le permettent, des cultures annuelles vivrières ou de rente. Le revenu important mais aléatoire tiré des cultures de rente permet, lorsque la production est satisfaisante, de rentabiliser en un ou deux ans l'investissement réalisé. Après une, deux ou trois années au cours desquelles les restes de culture auront été utilisés pour l'alimentation animale, les prairies sont en place. L'éleveur va alors coloniser de nouvelles terres et le front pionnier avance.

Traditionnellement, les éleveurs lâchent les ruminants (Tableau 3) dans la *caatinga* suivant diverses modalités selon l'époque et la conduite des allotements. Toutefois, cette pratique est de plus en plus limitée à la saison verte. L'importance croissante des surfaces clôturées et la pression de pâturage ont modifié la conduite du troupeau en saison sèche. Comme le soulignent Bourbouze et Rubino (1992), les transformations s'accompagnent à la fois d'une régression de la mobilité et d'un changement dans les modes de déplacement et de la transformation des systèmes alimentaires animaux ». Le crédit, essentiellement utilisé pour l'élevage, aura donc facilité et révélé l'intensité du phénomène d'appropriation privée de l'espace. Les évaluations du projet confirment une accélération du processus d'accumulation par la clôture et, bien sûr, de différenciation socio-économique entre les producteurs (De Choudens, 1992 ; Sabourin et al., 1996, b).

Si, à l'origine, une dynamique associative et un consensus social ont permis la légalisation des droits de propriété des communs, il n'en est pas de même pour ce qui concerne les investissements et les aménagements qui peuvent y être réalisés⁷ (Caron et al., 1994). Plusieurs stratégies se dégagent :

6 Pour ces raisons, la notion de charge animale par surface n'a aucune signification à l'échelle de la communauté.

7 A propos de la gestion des communs au Maroc, Chiche (1992) affirme : « le principe de la gestion n'est pas la mise en valeur en commun des ressources mais le contrôle de la concurrence pour leur usage individuel ». Plus généralement et se référant à la gestion des communs en zone méditerranéenne, Bourbouze et Rubino (1992) s'étonnent du « faible niveau de solidarité des ayants-droit qui ne s'exprime que dans les périodes où le groupe entier est menacé ».

Communautés	Ovins	Bovins	Caprins	Total UBT*
Cachoeirinha	300	150	2 700	750
Curral Novo	500	60	2 500	660
Lagoinha	420	250	2 500	860

Tableau 3 : Estimation du cheptel par communauté.

Source : Comité des Associations Agropastorales de Massaroca (1996)

* 1 bovin = 1 unité Gros Bétail (UBT) ; 1 petit ruminant = 0,2 UBT.

gel des communs

- La stratégie « traditionnelle » anti-risque se maintient. Certaines communautés, ou certaines familles en leur sein, préfèrent opter pour le « gel » relatif des communs à des fins de réserve fourragère pour les années de sécheresse et de réserve foncière pour l'installation des jeunes. Cette stratégie d'attente prudente s'accompagne d'une absence d'investissement, y compris en matière de ressources hydriques.

- Les communautés de Juá et de Lagoa do Meio disposent de vastes aires de communs non officiellement délimitées et sans titre de propriété. Elles continuent de les gérer selon la stratégie coutumière qui prévoit l'accueil des troupeaux d'agriculteurs touchés par la sécheresse. Au nom de la solidarité paysanne, des éleveurs et des élus locaux du munícipe voisin de Senhor do Bonfim ont ainsi largement abusé de l'hospitalité des petits agriculteurs de Juá qui ont mis en péril leurs propres réserves fourragères. Cette pratique s'est monétarisée récemment. Les éleveurs rémunèrent une famille ou un agriculteur pour avoir accès, théoriquement, à ses pâturages individuels. Mais en l'absence de clôture, les animaux envahissent les vaines pâtures de la communauté.

- C'est pourquoi Cipó, étant inclus dans le projet d'irrigation Solitrão, est plus menacée par les spéculateurs ou autres envahisseurs, a opté pour une stratégie de défense active, moyennant la clôture indivise des communs situés en bordure du projet. Cette démarche poserait la question de la solidarité inter-communautaire dans le cas de villages dont les vaines pâtures communiquent, comme Lagoinha et Curral Novo. En effet, une sécheresse peut affecter plus sévèrement telle ou telle communauté en raison de la localisation extrêmement variable des précipitations. La clôture empêche la divagation des animaux d'une communauté à l'autre et augmente les risques de déficit fourrager ou hydrique. D'une manière générale, ce type de stratégie marque un repli identitaire par rapport à la dynamique supra-communautaire du Comité. Faut-il y voir une

gestion coutumière se monétarisant

appropriation collective et mise en défense

conséquence de la reconnaissance de la propriété, qui, même collective, scelle une forme d'exclusion, ou, tout au moins, une fermeture de l'espace ?

évolution des pensées

- Le discours de certains producteurs évolue. Après plusieurs années consécutives de sécheresse, les responsables de Lagoinha, il y a quinze ans opposés de la première heure à l'inclusion des *fundos de pasto* aux périmètres d'irrigation, en arrivent à spéculer sur l'intérêt de tels projets. Ils pensent que la « force politique » acquise par le CAAM leur permettra de conserver et de valoriser une partie de leurs terres et d'avoir accès à de nouvelles sources de financement. Cependant, l'attente contraste avec le caractère novateur de ce discours.

mais conservation du principe

Jusqu'à présent, aucune communauté de Massaroca n'a toutefois opté pour la privatisation ou la « redistribution » individuelle des communs, comme ce fut, non sans conflits, le cas ailleurs (Garcé, 1987). Sensible aux évolutions en cours, le Comité vient d'ouvrir une nouvelle ligne de crédit aux associations communautaires pour le financement d'investissements collectifs. Si la plupart des associations ont privilégié des infrastructures hydriques (citernes, puits, éoliennes de pompage, etc), deux d'entre elles ont choisi d'utiliser ces fonds pour la clôture des vaines pâtures.

Dans tous les cas, la réalisation d'investissements et l'acquittement de l'impôt foncier⁸ sont sources de problèmes dans la mesure où les producteurs n'y contribuent pas en fonction de l'usage qu'ils font des vaines pâtures, mais de manière égale entre chaque famille (Caron et al., 1994). Ce sont en conséquence les familles qui possèdent les troupeaux les plus importants qui en bénéficient de manière préférentielle. Les projets d'intérêt collectif servent des stratégies individuelles. Dans le cas de Lagoinha par exemple, l'argument utilisé par le Président de l'association pour justifier la contribution égalitaire de chaque famille à l'impôt est celui d'une hypothétique distribution égalitaire des terres en cas « d'arrivée du projet d'irrigation ».

inadaptation de l'impôt foncier

L'impôt foncier est bien plus élevé pour les terres non cultivées. C'est une loi fédérale des plus justes, destinée à combattre la spéculation et l'existence de grands domaines improductifs. S'agissant des terres de *fundo de pasto* récemment attribuées, une telle majoration de l'impôt pour des petits producteurs devant répondre pour plusieurs milliers d'hectares de communs est insoutenable. Son application est irrationnelle et injuste dans le contexte local, puisque ces terres de parcours sont souvent impropres à la culture pluviale. Il y a contradiction entre législation fédérale et usage local des ressources, entre la loi et la pra-

⁸ L'impôt n'est acquitté qu'en cas d'existence d'un titre de propriété.

tique paysanne. Les conséquences peuvent être considérables. Pour avoir accès aux emprunts à taux bonifié dans le cadre de la réforme agraire, les communautés doivent s'acquitter de l'impôt foncier, parfois avec des arriérés énormes, auprès de l'Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire (INCRA). Le montant de l'impôt peut être comparable aux emprunts sollicités. Signalée comme une constante par Bourbouze et Rubino (1992), il s'agit là « d'une profonde inadéquation entre les législations et les pratiques réellement adoptées sur le terrain »... et poursuivent-ils, s'il est nécessaire de « refondre, réviser, compléter les dispositifs législatifs actuels dénoncés comme inadaptés, confus, inégalitaires, inapplicables..., il est important qu'un régime juridique clair puisse être relayé par des dispositifs administratifs favorisant la mise en place de modes de gestion adaptés ».

Gestion du foncier et prise de décision collective

Les communautés de Massaroca ont mobilisé leur Comité autour de ces problèmes. Ceux-ci ne peuvent être résolus au niveau local ou même régional. Le Comité, jusqu'alors relativement isolé et coupé des grandes organisations syndicales et professionnelles a ainsi endossé les revendications paysannes en matière de réforme agraire et de crédit. Ce fut un choc pour les vachers du Sertão, de se trouver associés aux paysans sans terre lors des récents débats pour la réforme agraire. Ce fut aussi l'occasion de découvrir la force des lobbies et l'intérêt de traiter les questions relevant de la juridiction fédérale à l'échelle appropriée, c'est-à-dire via les instances professionnelles nationales, ou à Brasília. Pour les communautés de Massaroca, ce peut être une opportunité d'extension de la réciprocité paysanne, motivée par un nouveau contexte, celui de l'alliance nécessaire avec un mouvement social à l'échelle nationale.

D'une façon générale, le repli identitaire autour de la propriété, qu'elle soit individuelle, familiale ou collective, constitue la principale forme d'aliénation des dynamiques réciprocity qui, pour être victorieuses, doivent être généralisables et élargies (Temple et Chabal, 1995). On peut ainsi supposer que l'une des raisons qui a prévalu jusqu'à présent au maintien de l'identité familiale des communautés est la crainte de voir s'installer dans le village un producteur qui revendiquerait le droit à l'appropriation individuelle d'une partie des terres de vaine pâture.

Le danger est réel étant donnée l'importance socio-culturelle du foncier pour l'agriculture paysanne. Il existe une identité collective et des formes de solidarité enracinées dans l'attachement à la terre, même si à Massaroca ce dernier n'est pas très ancien.

un comité endossant
les revendications
paysannes

jusqu'au niveau
national

gérer les solidarités

Comment faire croître ces solidarités sans les étouffer dans de nouveaux carcans ? C'est là le défi de projets comme celui de la régularisation des terres de *fundo de pasto* qui génèrent de nouvelles formes de propriété et de nouvelles règles de gestion des ressources à travers l'association. L'expérience de la prise en charge de l'impôt et des investissements montre combien on peut relativiser l'idéal démocratique de telles structures. A l'égal du crédit, elles peuvent accélérer l'usage inégal des ressources et la différenciation socio-économique. Certes, de telles formes de différenciation sont inéluctables, mais il importe qu'elles soient intégrées et gérées par les groupes sociaux grâce à des règles et des modes de régulation qui leur soient propres. On peut s'interroger sur le sens social de règles, pourtant démocratiques, telles que la division égale de l'impôt foncier entre tous les agriculteurs de la communauté ou la contribution "égalitaire" à la construction d'une clôture qui profite essentiellement aux propriétaires des troupeaux les plus importants.

les adapter

Les expériences locales comme celles du Comité de Massaroca témoignent d'efforts d'adaptation des modes de gestion collective des ressources dans un contexte renouvelé. En matière de prise de décision collective, il apparaît délicat de substituer des pratiques modernes et exogènes, voire vides de sens, à la tradition. Certes, celle-ci n'est pas exempte d'aliénation, mais elle a le mérite d'être reconnue parce qu'établie autour d'un consensus social né de l'expérience et de diverses pratiques éprouvées *in situ*. Il convient de comprendre les pratiques ancestrales et d'améliorer ce qui leur donne du sens social et de l'efficacité économique.

proposer des outils
appropriés d'aide à
la décision

Une des clefs de ce que nous reconnaissons comme « action de développement », est précisément la validation des pratiques en situation, de façon à ce que les dynamiques en cours et les instruments d'appui ou de suivi dont nous disposons, laissent le temps aux acteurs locaux d'expérimenter et de négocier le changement. A ce sujet, les organisations paysannes de Massaroca se sont montrées intéressées par la mise en place de systèmes d'information et de suivi afin d'anticiper, et si possible, de mieux contrôler les évolutions locales. La réalisation de diagnostics territoriaux participatifs (Tonneau et al., 1988), de zonages à dire d'acteurs (Santana et al., 1994), sont autant d'outils d'aide à la décision et à la négociation qu'il s'agit d'adapter aux situations locales. Pour garantir leur opérationnalité, il importe que les informations produites soient actualisables et appropriables par différentes catégories d'acteurs, afin de limiter, tant que faire se peut, les appropriations privées et les différenciations sociales.

En matière de foncier et de ressources naturelles, les changements peuvent conduire à des évolutions qui ne sont perceptibles qu'à moyen ou long terme, parfois quand elles sont devenues irréversibles. Ce genre de considérations conduit Weber (1995) « à poser la question du développement en termes de gestion des interactions entre des variabilités économiques et sociales et des variabilités naturelles, tant dans l'espace que dans le temps ». Traduite en termes de prise de décision, cette conception du développement renvoie aux « processus d'interaction entre acteurs sociaux (individuels ou collectifs), ayant des représentations et des poids différents dans la négociation » (Weber, 1995). Les nouvelles dynamiques autour des vaines pâtures au Nordeste offrent un champ de suivi, mais aussi d'action en matière de gestion et de médiation patrimoniale (Ollagnon, 1989).

Conclusion

L'étude des vaines pâtures de Massaroca fait apparaître de nouvelles diversités et spécificités par rapport au cadre général de l'histoire foncière du Nordeste. On assiste rarement à la répétition de l'histoire à l'identique. L'appropriation des terres par la clôture, généralisée dans le Nordeste au cours du XXème siècle, ne représente que l'un des futurs possibles des terres de vaine pâture qui existent encore. D'autres modes de gestion sont envisagés. L'étude des stratégies des acteurs sociaux révèle des évolutions rapides du comportement des acteurs, une indéniable souplesse de l'appareil d'état contrastant avec la nature des textes réglementaires en vigueur, et l'émergence de nouveaux intermédiaires locaux en lieu et place des notables traditionnels. A l'heure où le Brésil, société et état confondus, se voit contraint de repenser ou tout au moins d'actualiser la politique de réforme agraire, quelles leçons peut-on tirer d'expériences comme celle de Massaroca ? Après pratiquement dix ans de processus de régularisation des titres de propriété des vaines pâtures, on constate des transformations relatives à leur gestion. Les communautés disposent maintenant des instruments pour mettre en valeur leur territoire. Encore fallait-il, dans un contexte assistancialiste, qu'elles en fassent l'apprentissage par elle mêmes. Mais on mesure les limites du projet, dûes aux pesanteurs des services publics (justice, cadastre, réforme agraire, impôts...) et aux résistances ou obstructions d'intérêts privés, en particulier les spéculateurs fonciers dans la zone irrigable.

Les communautés prennent conscience du rôle clef de l'accès à l'information qui permet d'anticiper les événements. L'étude des pratiques des acteurs et de leurs stratégies en matière de gestion

du patrimoine foncier et des ressources renouvelables s'est révélée pertinente pour l'action, en particulier concernant les négociations ou la coordination de prise de décisions individuelles ou collectives. L'expérience des organisations de producteurs en termes de négociation et la relative "autonomie" acquise au cours des dernières années sont à même de faciliter les rapports contractuels indispensables à la définition de ces modes de gestion.

Bibliographie

- ANDRADE M.C. de, 1967. Geografia econômica do Nordeste, Atlas. São Paulo, 169p.
- ANDRADE M.C. de, 1986. A terra e o homem do Nordeste, Atlas. São Paulo, 238p.
- BAZIN F., 1993. Evolução histórica dos sistemas de produção agropecuária da região de Tauá-Ce. SUDENE-UPPA, Recife, 36p.
- BOURBOUZE A., RUBINO R., 1992. Grandeur, décadence... et renouveau sur les terres utilisées en commun dans les pays de la Méditerranée. In: Terres collectives en Méditerranée, Bourbouze et Rubino Ed., FAO/Réseau Parcours Euro-africain, 9-24.
- CARON P., PREVOST F., GUIMARAES FILHO C., TONNEAU J.P., 1994. Prendre en compte les stratégies des éleveurs dans l'orientation d'un projet de développement: le cas d'une petite région du Sertão brésilien. In: II International Symposium on Livestock Farming Systems, proceedings, EAAP, Saragosse, pp. 51-59.
- COURCIER R., 1993. O projeto Pintadas: uma experiência de "Pesquisa-Desenvolvimento" no Sertão baiano. UPPA, Car, Sudene, Recife, 131p.
- CHICHE J., 1992. La terre collective au Maroc. Les pratiques de l'usage des ressources communes. In: Terres collectives en Méditerranée, Bourbouze et Rubino Ed., FAO/Réseau Parcours Euro-africain, 41-56.
- CHOUDENS N. de, 1992. Etude de l'impact sur le terrain du projet de recherche-développement de Massaroca. CNEARC-ESAT/CIRAD-SAR, mémoire de stage ESAT, 70p.
- FREITAS A.G. de, 1972. Inhamuns (Terra e Homens), Editora Henriqueta Galeno, Fortaleza.
- FURTADO C., 1977. Formação econômica do Brasil. Fundo da Cultura, Rio de Janeiro.
- FURTADO C., 1981. O Brasil pós-"milagre". Ed. Paz e Terra, Rio de Janeiro. 142p.
- GARCEZ A., SENA C.P. de, 1992. Juazeiro, trajetória histórica. Gráfica Gutenberg, Juazeiro. 384 p.
- GARCEZ A.N., 1987. Fundo de pasto. Um projeto de vida sertanejo. INTERBA, CAR, SEPLAN. Salvador, Brasil. 107p.
- HALLUIN S.M. d', 1992. Suivi-évaluation des innovations techniques introduites par le projet Pintadas (Bahia-Brésil). CNEARC, Montpellier, 86p.
- MOREIRA J.N., SILVA P.C.G.da, CERDAN C., SABOURIN E., CARVALHO O.M., MITERNIQUE S., NETO J.H., CORREIA R.C., PINHEIRO F.A., CARON P., SAUTIER D., 1996. Diversidade das formas de integração ao mercado: o caso da valorização dos laticínios

- pela agricultura familiar no sertão sergipano. In: XXXIV Congrès Brésilien d'Economie et Sociologie Rurale, Aracaju, Brésil, août 1996. 11 p.
- OLLAGNON H., 1989. Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel. In: Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui. Mathieu N. et Jolivet M. (Ed). Paris, A.R.F. Editions, L'Harmattan.
- PARIS Y., 1992. Etude des pratiques et stratégies des éleveurs à Massaroca. EITARC/CNEARC, CIRAD-SAR, Mémoire de fin d'études, Montpellier, 164p.
- PRADO JUNIOR C., 1960. Contribuição para análise da questão agrária no Brasil, Brasiliense, São Paulo, n°28.
- SABOURIN E., CARON P., SILVA P.C.G.da, a, 1996. Organisation des producteurs familiaux et développement municipal: trois études de cas au Nordeste du Brésil. In: Colloque International "Agriculture paysanne et question alimentaire", Université Paris I-IEDES-CECOD, Chantilly. 20-23 fév. 1996. 18 p.
- SABOURIN E., TONNEAU J.P., CARON P., b, 1996. Accès à l'innovation et organisation paysanne: les trajectoires du changement à Massaroca, Etat de Bahia, Brésil. In: XIVème Symposium International sur les Systèmes Agricoles Durables, AFSR/E, Colombo, Sri-Lanka, nov. 1996, 18 p.
- SANTANA R.A., Oliveira J.S.de, Caron P., 1994. Le zonage à dire d'acteurs, contribution à la planification municipale: le cas de Juazeiro, Etat de Bahia, Brésil. In: XIIIème Symposium International en Recherches Système en Agriculture et Développement Rural, AFSR/E, CIRAD-SAR. Montpellier, nov. 1994. Poster.
- SILVA P.C.G. da, CARON P., SABOURIN E., HUBERT B., CLOUET Y., 1994. Contribution à la planification du développement sans objectif final: proposition pour la région Nordeste du Brésil. In: Symposium International en Recherches Système en Agriculture et Développement Rural, AFSR/E, CIRAD-SAR. Montpellier. Actes, 199-205, nov. 1994.
- TEMPLE D., 1983. La dialectique du don. Essai sur l'économie des communautés indigènes. Diffusion Inti, Paris, 50p.
- TEMPLE D., CHABAL M., 1995. La réciprocité et la naissance des valeurs humaines. L'Harmattan, Paris.
- TONNEAU J.P., 1994. Modernisation des espaces ruraux et paysanneries, le cas du Nordeste du Brésil. Thèse de Doctorat de Géographie, Université Paris X, Nanterre, 298p.
- TONNEAU J.P., POUDEVIGNE J., FERREIRA L.A., 1988. Recherche et développement local dans le Nordeste brésilien: l'expérience de Massaroca. In: Cahiers de la Recherche Développement, CIRAD-DSA, 19: 75-88.
- WEBER, J., 1995, Gestion des ressources renouvelables: fondements théoriques d'un programme de recherche, GERDAT-GREEN, CIRAD, Paris, 21p.

Résumé

Les vaines pâtures ou *fundo de pasto* du Nordeste du Brésil proviennent principalement de terres non appropriées qui ont subsisté entre les *latifundia*. Dans la région du fleuve São Francisco, elles ont fait l'objet d'un programme public de régularisation de titres collectifs de propriété.

Cet article situe d'abord cette expérience par rapport à l'histoire foncière du Nordeste. Puis, il analyse les stratégies des acteurs impliqués dans la gestion de ces vaines pâtures, en particulier des communautés paysannes de la région de Massaroca dans l'Etat de Bahia. L'évolution du contexte économique à partir des

années 1970 et la mutation rapide des systèmes de production ont modifié sensiblement l'utilisation des *fundos de pasto*. Dans un contexte de front pionnier, les organisations de producteurs sont confrontées à la mise en place de nouveaux modes de gestion des communs. Bien que récente, cette expérience soulève nombre de questions, notamment en ce qui concerne la négociation des prises de décisions individuelles et collectives. Ce cadre original d'usage et de redistribution du foncier constitue un véritable laboratoire régional en matière de réforme agraire.